

• **Après GAD en Bretagne, les abattoirs AIM en Normandie souffrent**

Le 24 décembre à 16h29 par charentelibre.fr

réagi

Les salariés n'ont reçu que 800€ en guise d'avancesur la prime de fin d'année. Le salaire de décembre et le complément de la prime devraient être versés en janvier.



PHOTO/AFP

Après la crise sociale chez GAD en Bretagne, les abattoirs AIM de Normandie, spécialisés aussi dans la viande porcine, se trouvent dans la tourmente et les ouvriers se voient privés de leur salaire de décembre à la veille de Noël. Le groupe est confronté, selon sa direction, à "une impasse de trésorerie" et n'a versé que 800 euros à ses salariés en guise d'avance sur la prime de fin d'année (13e mois). Le salaire de décembre et le complément de la prime devraient pouvoir être versés en janvier grâce à l'association de garantie des salaires (AGS).

"Hier (mardi, ndlr) on a eu une réunion informelle avec la direction et on nous a fait cette annonce. Les élus du comité central d'entreprise ont alors demandé que cela soit annoncé à l'ensemble des salariés", déclare à l'AFP le délégué CFDT Johnny Poisnel. "C'est inhumain de priver de salaire 600 personnes à la veille de Noël".

AIM (Abattoirs industriels de la Manche), dont le siège est à Sainte-Cécile, compte 591 salariés au total, une majorité en Basse-Normandie et le reste à Antrain (Ille-et-Vilaine, 179 salariés) pour les bovins.

Sous perfusion d'argent public

Le groupe occupe une position ultra-dominante pour la filière porcine normande qui compte 550 éleveurs et dont il traite 92% de la production. AIM a abattu 81.000 tonnes de bétail en 2013, des porcs à 81%, pour un chiffre d'affaires de 246,7 millions d'euros.

Un dépôt de bilan est prévu début janvier pour obtenir la protection du tribunal de commerce, lequel va entreprendre des démarches pour trouver un repreneur.

Les difficultés d'AIM ne sont pas récentes et le groupe, en mal de crédit bancaire, est sous perfusion d'argent public. En 2013, le département de la Manche et la région Basse-Normandie lui ont accordé une avance remboursable de 700.000 euros, permettant le règlement des salaires.

Puis, grâce à un lobbying notamment de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur et ancien député-maire de Cherbourg, une société d'économie mixte (SEM), réunissant État, région et département, a racheté les actifs immobiliers d'AIM pour près de 8 millions d'euros et les a reloués à l'entreprise.

La concurrence étrangère est féroce

Mais cela n'a pas suffi. Pour expliquer les difficultés du groupe, la direction met en avant "la concurrence de l'Allemagne et de l'Espagne sur l'espèce porcine avec l'utilisation du dumping social", l'embargo de la Russie, "les difficultés d'exportation sur l'Asie au cours de l'été 2014", ou encore "la guerre des prix de la grande distribution". Mais le groupe a-t-il bien manœuvré ? "Quand nous avons repris les bâtiments au sein de la SEM, nous avons exigé un changement de stratégie commerciale. Ceci n'a pas été réalisé", déclare à l'AFP le président du conseil général de la Manche, Jean-François Le Grand (DVD).

Selon cet ancien vétérinaire, le fait que les éleveurs bas-normands produisent en majeure partie de la viande de porc sans antibiotiques n'est pas suffisamment mis en valeur. "Il n'y en a pas beaucoup en France", souligne-t-il. Certains clients, comme Carrefour, s'intéressent au porc sans antibiotiques, selon Daniel Genissel, président de la Chambre d'agriculture de Normandie. "Mais cette filière de qualité ne permet pas de valoriser tout l'ensemble d'une carcasse de porc", explique-t-il.

Selon lui, AIM est de toute façon confronté à un marché très concurrentiel. "On est en surcapacité d'abattage", observe-t-il. M. Le Grand se dit néanmoins optimiste quant aux chances de trouver un repreneur. "J'ai un bon espoir, raisonné et raisonnable", dit-il. Dans l'immédiat, pour alléger les difficultés des salariés, le conseil général a accepté de verser 500 euros aux employés normands d'AIM dont les salaires sont inférieurs à 2.200 euros brut